

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : Mmes RENAULT M. BOISSEAU I. M. LANDREAU P.

AMÉNAGEMENT COUR DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Les services de la PMI demandent que l'espace de jeu extérieur puisse être clos lorsque les enfants l'utilisent. La commission propose un entouragement de l'espace avec un portail suffisamment large pour permettre un accès aisé au parking réservé aux personnes à mobilité réduite. Une rencontre avec l'entreprise est fixée pour finaliser et chiffrer cette solution.

COMMISSION BÂTIMENTS

La porte du foyer des jeunes sera posée en décembre prochain

URBANISME

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé pour la réalisation des lotissements des tilleuls et des pierres plates (voiries, réseaux, espaces verts). La commission se réunira le 15 novembre avec le maître d'œuvre pour étudier les offres remises.

Aménagement de la place du Calvaire : une mission A.M.O est confiée au cabinet Legras Ingénierie pour la somme de 1650 € HT

ZONE D'ACTIVITÉ LA PROMENADE

La station d'épuration communale arrivant à saturation, il est finalement convenu avec la CCB de laisser la zone en assainissement autonome, en l'adaptant à l'extension et aux projets en cours et à venir.

ACQUISITIONS

M. le maire indique que l'acte relatif à l'acquisition du chemin dit du grand hurloup (pour partie) est désormais signé et que la signature de l'acte relatif à l'acquisition de l'immeuble 7 rue François guérif est fixée le 15 novembre prochain.

LOCATION SALLE DU STADE ET FOYER DU 3° ÂGE

Pour 2014, le tarif de location de la salle du stade et du foyer du 3° âge reste fixé à 90 euros. Pour une location sur plusieurs jours, il sera appliqué ce même tarif par jour. De plus, les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs. Il est rappelé que la salle du stade se loue uniquement sur la période de mai à septembre inclus et la salle du foyer du 3° âge les week-ends et jours fériés.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Les conditions et tarifs de location pour 2014 restent fixés comme suit:

• Noces	210 €
• Noces – location sur 2 jours	260 €
• Repas ou soirée familial	160 €
• Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	210 €
• Vin d'honneur, réunions	90 €
• Réunion familiale après sépulture	35 €
• Forfait annuel pour toute association plainaise utilisant régulièrement la salle à des fins sportives ou semi-sportives (gym, danse, détente, etc...)	gratuit
• Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	150 €
- commerces locaux	100 €

Les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs. Une sono a été installée à la salle des fêtes, elle pourra être louée aux particuliers et aux associations au prix de 50 euros.

LOCATION SALLE MULTISPORTS

Pour 2014, le conseil reconduit les tarifs de location appliqués depuis 2012, allant de 150 à 260 euros comprenant ou non la mise en place des tapis de protection (400 m²) et avec ou sans chauffage.

Le conseil poursuit sa réflexion relative aux demandes de location présentées par des particuliers.

DIVERS

- Vœux du Maire : Le dimanche 5 janvier, à la salle des fêtes, à partir de 11 H 45, Monsieur le maire présentera ses vœux à l'ensemble de la population.

Prochaines réunions : le 17 décembre 2013 et le 21 janvier 2014